



Conseil communal du Chenit

RAPPORT

de la Commission du Conseil communal nommée le 27 octobre 2023

Objet : Réfection de la Route des Crêtets par suite des travaux sur les réseaux.
Réfection partielle des eaux claires (EC) devant l'entreprise Jaeger-LeCoultre

Préavis :18/2023

Au Conseil communal du CHENIT,

M. le Président

Mesdames et Messieurs,

La commission nommée par le bureau du Conseil afin d'examiner le préavis 18/2023 s'est réunie à 2 reprises le mardi 7 et le jeudi 16 novembre 2023 à l'hôtel de ville.

Elle est composée de

Désiré Rusovsky	UDI
Antonia Alemao	RV
Frédéric Nappez	RV
Julien Matthey	F3
Dominique Heini	UDI président-rapporteur

La délégation municipale était composée de :

Jean Fred Capt Municipal
Michel Vuilloud Municipal

Les intervenants suivants étaient également présents :

Florian Cuendet BTC
Zachari O'Donnell Directeur des travaux Bureau d'étude Perret-Gentil

En préambule, il est important de comprendre que le projet préavisé, que nous traitons ce soir, s'inscrit dans un projet plus global dans lequel collaborent plusieurs entités locales. En effet, Sogebois, Valrégieaux, la SEVJ et la Commune du Chenit planifient conjointement un projet de fouille de grande envergure afin d'intervenir simultanément sur leurs réseaux respectifs. Ce projet global s'étend sur environ 1.3km. La fouille débute au carrefour de la Golisse, pour aboutir à la centrale de chauffage à distance SOGEBOIS, en suivant la route des Crêtets.

Ce projet permettra à la SEVJ de renforcer son réseau électrique entre ENERJOUX et le campus Audemars Piguet. Sogebois reliera son réseau de chauffage à distance à la Manufacture Jaeger-Lecoultre ainsi qu'à 23 habitations bordants la route des Crêtets, et Valrégieaux assainira son réseau d'eau potable. La participation de la commune du Chenit à ce projet global, est traitée dans ce préavis et ne concerne que les interventions sur les routes de la Golisse et des Crêtets.

Sur la route de la Golisse, la commune profite de ces travaux de fouille pour y déposer, sur une distance de 160m, un tuyau destiné à reprendre localement les eaux claires. Ultérieurement, il reprendra celles de la rue des Mélèzes et de la Grand Rue. La municipalité souhaite s'assurer que l'inondation, survenue en août 2018 à la Manufacture Jaeger-Lecoultre, ne se reproduise pas.

Sogebois, Valrégieaux, et la SEVJ profiteront également de cette fouille pour y étendre leurs réseaux respectifs.

La chaussée ne sera refaite que sur la largeur de la fouille. Sa réfection intégrale n'interviendra qu'à l'aboutissement de l'étude du plan communal de mobilité douce et y intégrera l'aménagement d'une voie de mobilité douce.

Sur la route des Crêtets, les travaux de fouilles permettront l'intervention sur les réseaux du chauffage à distance, de l'eau potable et d'électricité. Comme la dernière réfection de cette route remonte à 25 ans environ, et qu'elle sera notablement dégradée par les travaux de fouille, la municipalité a décidé de réfectionner l'intégralité de ce tronçon de 480m. Cette réfection inclue :

- La chaussée (semi-antibruit)
- Les trottoirs
- L'amélioration de la récolte des eaux pluviales
- L'aménagement d'un système de modération de trafic venant de l'Orient.
- L'aménagement d'un arrêt de bus conforme à la loi sur les personnes handicapées.

Concernant la mobilité douce sur ce tronçon, Perret-Gentil, la société en charge de l'étude et de la planification du projet global, a pour mission de maximiser la largeur du trottoir. Il semble néanmoins que sa marge de manœuvre soit faible, compte tenu des possibilités limitées qu'offrent ces lieux. Par ailleurs, il ressort de l'étude préliminaire du plan communal de mobilité douce que la route des Crêtets ne fasse pas

partie des itinéraires prioritaires. De ce fait, aucune piste cyclable n'est prévue sur ce tronçon.

La mutualisation des coûts réduit la facture pour la commune. Le coût de réfection de la route des Crêtets est minoré d'env. 25% du coût qui serait induit par cette réfection si elle était portée uniquement par la commune. Ce raisonnement s'étend à l'ensemble des coûts engagés par ce préavis. Sogebois, ValRégieaux, la SEVJ bénéficie aussi de cette mutualisation qui est calculée par une clé de répartition. Elle sera commentée par la commission des finances.

La gestion du trafic durant l'exécution des travaux a également été réfléchi par la municipalité ainsi que la société Perret-Gentil. Des mesures de gestion du trafic seront prises pour limiter les inévitables désagréments provoqués par ces travaux pour les usagers de route. Des mesures seront également prises pour assurer l'accès des bordiers, piétons et services d'urgence aux zones de travaux.

La planification de la réfection du réseau routier communal est impactée par ce projet qui s'y immisce de manière inattendue. La suite de la réfection de la route de L'Orient est décalée à 2025 et celle de la Grand-Rue à 2026, pour faire place au projet qui nous est soumis ce soir. La municipalité argumente ce décalage par sa volonté de saisir l'opportunité de raccorder La Manufacture Jaeger-Lecoultre au réseau de chauffage à distance. Le projet global sera réalisé entre mi-mars et fin novembre 2024.

L'empreinte carbone communale est diminuée grâce à ce projet. Le raccordement de La Manufacture Jaeger-Lecoultre au réseau de chauffage à distance évite une consommation annuelle d'env. 250'000 litres de mazout et favorisera une économie circulaire locale.

En conclusion, la commission salue le bon sens de tous les intervenants afin de permettre la mutualisation des coûts et la limitation des nuisances tout en améliorant les infrastructures et notre empreinte carbone communale. Elle remercie les experts techniques (MM. Cuendet et O'Dennel) ainsi que les municipaux (MM. Vuilloud et Capt) pour les explications et la transparence dont ils ont fait preuve pour nous permettre de comprendre les enjeux de ce préavis. Ainsi, la commission recommande à l'unanimité, aux membres du conseil communal d'approuver les conclusions du préavis 18/2023 tels que présentés.

Pour la commission

Dominique Heini
Président rapporteur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Heini', written in a cursive style.